

Chers adhérents,

Thiefosse le 7 avril 2019

1 -Le « front commun » pour une alternative au contrat de performance balbutie.

On ne boudera pas notre satisfaction de voir le long des routes de nos villes et villages la banderole appelant au sursaut unitaire pour la survie de nos vallées, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Cet affichage clôture une période d'intense activité d'informations et de réflexions menées ensemble. Elle a failli déboucher sur un important séminaire de travail (échelonné sur plusieurs séquences) mené conjointement par le PETR (Pays de Remiremont) et Ademat-H avec toutes les parties concernées (ARS, Conseil Départemental, CPAM, maires et élus municipaux, associations, syndicats...)

Il aurait dû démarrer le 29 mars. Malheureusement, certains veulent jouer leur propre partie et refusent que tous les acteurs concernés s'assoient à la même table.

Certes, notre objectif est ambitieux mais si nous voulons conserver un espoir de vivre correctement dans nos vallées, il va bien falloir mesurer l'impact de l'approche uniquement comptable de l'ARS, en termes de coûts transférés, de perte de chance pour les patients et de risques accrus pour les populations et l'environnement, de perte indéniable d'attractivité du territoire, ne serait-ce que du point de vue désertification médicale.

Il va bien falloir partir de l'analyse des besoins de la population et de l'existant, de ses mauvais indicateurs de santé, et ensuite définir les moyens à exiger ou à mettre en œuvre pour mettre fin au déclin qui menace. C'est cela que nous préconisons à travers la démarche de co-construction d'un contrat local de santé dans lequel le besoin de santé hospitalière doit occuper toute sa place.

C'est pourquoi nous relançons le président du PETR afin d'obtenir un rendez-vous rapide et la négociation d'un calendrier à effet immédiat.

C'est pourquoi nous relançons également le Président du Conseil Départemental, M. Fr. Vannson, pour un rendez-vous très rapide afin de lever les incompréhensions, prendre connaissance des conclusions de sa mission de médiation et examiner la complémentarité possible et souhaitable avec le plan santé du département ; y compris pour que le Conseil Départemental rejoigne en tant que personne morale notre association et le « front uni » pour un gel du Contrat de Performance, et que « la Vie en Vosges » ne se décline pas à la forme négative. Car nous ne voyons pas d'autres stratégies : s'unir tous si nous voulons maintenir des hôpitaux labélisés « hôpitaux de territoire de plein exercice avec médecine, chirurgie, maternité et urgences » comme le réclame notre Coordination Nationale.

2 - L'ARS veut toujours imposer son contrat de performance et veut scinder l'activité chirurgie sur deux sites : voilà sa réponse au grand débat, aux multiples contributions et interpellations venues de toutes parts demandant un moratoire sur la fermeture des services publics

La version « quatre » du contrat de performance est soumise à avis des 5 instances hospitalières* de Remiremont, réunies toutes ensemble mercredi 10 avril à l'IFSI. Le jeudi 11, ce sera au tour d'Epinal. La date de signature après COPIL n'est pas divulguée (mi-avril/fin avril ?).

Nous en appelons au rejet de ce contrat. Rien n'a changé sur le fond depuis la version 1, sinon les modalités et quelques formules. Il s'agit toujours **d'un contrat qui vise à économiser 25 millions d'euros sur les sites d'Epinal et Remiremont d'ici 2022.**

Le Tome 1 (première tranche) effectif de suite : 22 mesures pour 6 millions d'€. Outre la privatisation du bio-nettoyage, les parkings payants, la délocalisation de la cuisine, l'augmentation des tarifs en chambre particulière, pour ne citer que les mesures les plus concrètes pour chacun d'entre nous, les services de pédiatrie et néonatalogie de Remiremont sont réduits de moitié en effectifs (un sixième de la facture) et fusionnés, **ce qui est grave sur le plan**

infectieux. La direction fragilise ces services pour mieux déclasser la maternité pour finalement fermer à terme dans le cadre de l'application de l'ordonnance sur les « hôpitaux de proximité » (appellation trompeuse du ministère puisqu'il n'y aura plus d'accouchement ni de chirurgie dans ces structures).

Le Tome 2 : le montant d'économie à faire est de **19 millions €**, mais **injonction est faite par l'administration aux médecins et soignants de trouver ces économies d'ici l'été** en faisant un projet médical commun. Autant dire qu'on exige des professionnels de santé de saborder l'hospitalisation publique dans les Vosges au profit du privé (au fait, on ne paie pas les parkings chez eux par exemple !).

Mais ça ne suffit pas, il faut préparer le terrain pour l'ordonnance « Hôpitaux de proximité » de Mme Buzyn.

Le directeur Eric Sanzalone vient d'envoyer aux médecins des 2 hôpitaux le diktat de monsieur Lannelongue, directeur de l'ARS.

« M. Lannelongue a opté pour une spécialisation des sites pour l'hospitalisation complète et la permanence des soins : Chirurgie viscérale et digestive sur le site du CH d'Épinal et orthopédie-traumatologie au CH de Remiremont.

Cette organisation permettra de développer un site d'excellence dans chacun des deux établissements.

Cette décision sera exploitée dans le cadre de la mission confiée au Président du Conseil Départemental pour la réalisation d'un Projet Médical Commun et pour la rédaction du Tome 2 du Contrat de Performance. »

Pour une appendicite, il faudra aller à Epinal ! Comment seront traités les polytraumatisés quand il faudra à la fois extraire une rate éclatée et réparer une jambe cassée ? Quid de la chirurgie gynécologique et du cancer du sein où Remiremont excelle ?

Là encore, aucune étude d'impact d'une telle décision. Juste la soumission au diktat de la finance contre l'intérêt général.

D'après nos informations, les praticiens hospitaliers de Remiremont sont vent debout contre cette organisation.


Soutenons ces résistants de première ligne, ils en ont bien besoin.

Restons très mobilisés et prêts à de nouvelles actions.

Exigeons le respect de la loi Montagne et du principe d'exception territoriale.

A très bientôt. Courage et amitiés !

Pour le CA d'AEMAT-H

Le président, 

Jean PIERREL

* Conseil de Surveillance- Commission médicale d'établissement- Comité Technique d'Etablissement,- Comité Hygiène Sécurité, Condition de travail-Commission Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Technique.

COPIE :

Mesdames et Messieurs les Maires et les conseillers municipaux

Messieurs les Présidents et les membres des conseils de surveillance d'Épinal et Remiremont, Messieurs les présidents et membres des CME

Monsieur le Président et les Conseillers Départementaux du secteur, Messieurs les Députés Naegelen, Viry, Lejeune (70)

Messieurs les présidents de Communautés de Communes, messieurs et mesdames les conseillers communautaires

Messieurs les Présidents de Pays (Rmt et 70).

Madame la déléguée territoriale ARS